

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO1
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Annulation de la délibération relative au renforcement de la commission d'appel d'offres.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, le courrier envoyé par la Préfecture du Bas-Rhin le 24 décembre 2010 concernant la délibération relative à la modification de la composition de la commission d'appel d'offres prise le 6 décembre 2010.

Ce courrier précise que l'article 22-I-4° du code des marchés publics prévoit, dans les communes de moins de 3500 habitants, que la commission soit composée du maire, de trois membres titulaires et de trois membres suppléants issus du conseil Municipal.

Il n'est donc pas autorisé de renforcer cette commission par la désignation d'un quatrième membre titulaire et d'un quatrième membre suppléant.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'annuler la délibération du 6 décembre 2010 relative au renforcement de la commission d'appel d'offres.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO2
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Modification budgétaire

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal la correspondance du Trésorier Comptable de Hochfelden, nous informant d'une modification budgétaire à effectuer pour régulariser une situation comptable.

Cette régularisation concerne les frais d'études pour l'installation de la nouvelle chaudière de l'école maternelle, qui ont été suivis de la réalisation des travaux.

Il convient de réintégrer la dépense de 600 € dans une subdivision du compte 21.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- propose la modification budgétaire suivante :
 - o Recettes section investissement article 2031 + 600,00€
 - o Dépenses section investissement article 21312 + 600,00€

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO3
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Droit de préemption urbain

Le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner présentée par Maître Patricia SCHILLING, notaire à Oberbronn, concernant le bien immobilier situé 33 rue Haute à Minversheim:

- o Section n° 2, parcelle n° 145/9 de 4,58 ares

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- renonce purement et simplement à exercer son droit de préemption urbain sur la vente du bien immobilier cité ci-dessus.
- donne son agrément concernant cette vente.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO4
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Aménagement du carrefour Rue Principale/Rue Haute

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 février 2010 adoptant le contrat de territoire avec le Conseil Général du Bas-Rhin ;

Vu la délibération du 26 avril 2010 confiant la maîtrise d'œuvre de l'opération au bureau d'études BEREST à Illkirch ;

Vu le projet d'aménagement présenté par le bureau d'études BEREST et portant :

- a) sur les travaux relevant de la commune : aménagement et réaménagement des caniveaux et trottoirs, mise en souterrain du réseau téléphonique, création d'un îlot franchissable pour ralentir la circulation etc ...estimés à 78 400,80 €HT
- b) sur les travaux d'aménagement d'un tronçon de la RD 139 relevant du Conseil Général et estimés à 99 188,00 €HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet d'aménagement du carrefour Rue Principale/Rue Haute, conformément aux plans et devis présentés par le bureau BEREST sous réserve du respect des prescriptions du Conseil Général ;
- autorise le Maire à signer avec le conseil général :
 - o une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage
 - o une convention d'entretien et de financement ;
- demande au conseil Général l'obtention de l'accord de voirie
- charge le Maire de solliciter les subventions règlementaires
- autorise le Maire
 - o à lancer, le moment venu, les consultations d'entreprises
 - o à signer les documents administratifs relatifs à ce projet

(Approuvé à l'unanimité)

Pour copie conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO5
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Aménagement du carrefour Rue Principale/Rue Haute : plan de financement.

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le tableau de répartition des montants des travaux établi par le bureau d'études BEREST

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- adopte le plan de financement suivant :
 - o Coût total de l'opération: 177 588,80 €HT
 - o Part départementale 99 188,00 €HT
 - o DGE : 8 100,00 €
 - o CG67 Subventions : 9 828,00 €
 - o Commune : fonds propres: 60 472,80 €HT

- autorise le Maire à signer les documents administratifs y relatifs.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO6
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Réseau d'assainissement Rue Principale: choix du maître d'oeuvre.

Vu l'orientation retenue par le Conseil Municipal pour délester les réseaux d'assainissement unitaires rue Principale et rue Haute en créant un réseau séparatif pour les eaux pluviales, qui allègera le réseau en place et diminuera également l'arrivée d'eau claire à la station d'épuration de Mommenheim ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier la maîtrise d'œuvre concernant les travaux de mise en place d'un réseau séparatif rue Principale débouchant sur le fossé départemental vers Mommenheim, à l'entreprise BEREST sise à Illkirch pour un montant estimé de 4 000€HT,
- précise que les crédits seront inscrits au budget annexe de l'assainissement 2011 ;
- autorise le Maire à signer tous documents administratifs y relatifs.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO7
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Entretien des espaces verts.

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il serait souhaitable, comme pour les années précédentes, de souscrire un contrat d'entretien pour les espaces verts autour de la salle polyvalente, ainsi que ceux aux cinq entrées du village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** de confier à l'entreprise ALTERNATIVE BOIS, 1 rue du Tribunal à Saverne, l'entretien des espaces verts de la commune au prix de 1 935 €net pour 9 passages pendant la saison 2011 ;
- **autorise** le Maire à signer le contrat d'entretien y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

Pour extrait conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM**

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DELCO8
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Participation à la réfection de la rue Urlos.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la requête formulée par M. Antoine BURG, dans laquelle il demande à la commune de participer à la réfection de la portion « voirie communale » de la rue Urlos.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'autoriser M. Antoine BURG à effectuer les travaux de remise en état de la Rue Urlos sur une profondeur de 80m correspondant à la portion de la voirie communale,
- accepte de prendre en charge les frais de fourniture « d'enrobé recyclé » pour un montant d'environ 1 176 €HT.

(Vote : 1 voix contre, 13 voix pour)

Pour extrait conforme,
Le Maire : B. LIENHARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MINVERSHEIM

Nombre de conseillers :
Elus : 15
En fonction : 15
Présents ou représentés: 14
Réf. : 11DEL09
Secrétaire de séance :
S.STOFFEL

Séance du 24 janvier 2011

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Objet : Attribution de biens communaux vacants.

Considérant les biens laissés vacants par M. Adam François au 11 novembre 2010,
Vu les candidatures obtenues en mairie,
Vu l'avis favorable de la commission des biens communaux réunie le 24 janvier 2011,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide d'attribuer les biens communaux vacants comme suit :
 - o Section 23 parcelle 85/2 de 6,90 ares à M. WEISS Jean Marc, 106 rue Meyer à Minversheim
- autorise le maire à signer tout document administratif y relatif.

(Vote : 13 voix pour, 1 abstention)

Pour extrait conforme,
Le Maire : B. LIENHARD